

*Blanche -
Trinité*

*Pigalle -
Martyrs*

*Anvers -
Montholon*

*Opéra -
Chaussée d'Antin*

*Faubourg
Montmartre*

Conseils de Quartier du

NEUF

BILAN 2022

Mairie du
NEUF
PARIS

Table des matières

Avant-propos de Delphine Bürkli et Jean-Pierre Plagnard	2
Carte des cinq Conseils de quartier du 9 ^e	3
Charte de fonctionnement des Conseils de quartier du 9 ^e	4
Bilan du Conseil de quartier Faubourg Montmartre	7
Bilan du Conseil de quartier Blanche-Trinité	13
Bilan du Conseil de quartier Pigalle-Martyrs	19
Bilan du Conseil de quartier Anvers-Montholon	25
Bilan du Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin	30

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus des réunions des conseils de quartier sur le site internet de la mairie du 9^e, rubrique Vie citoyenne : conseils de quartier. www.mairie9.paris.fr ou en flashant ce code :



Contact

Delphine Caron, coordinatrice des Conseils de Quartier du 9^e
Mairie du 9^e, 6 rue Drouot, 75009 Paris
delphine.caron@paris.fr
01.71.37.75.38

Avant-propos

Madame, Monsieur,

Enfin ! Les mesures de restriction liées au COVID qui ont entravé notre fonctionnement en 2020 et en 2021 ont été levées, et même s'il faut toujours rester prudent vis-à-vis d'un retour de cette pandémie, la vie normale a repris.

Si pendant toute cette période délicate, les bureaux des Conseils de quartier ont continué à se réunir et à échanger en distanciel, les réunions publiques ont dû être arrêtées.

En 2022, le nouveau contexte a permis aux conseils de quartier de relancer leurs actions notamment des fêtes de quartier et de tenir des réunions publiques qui ont permis de mieux faire connaître le YMCA rue de Trévisse, d'étudier les derniers volets du 6^e rapport du GIEC et enfin de sensibiliser les habitants sur la transition écologique de leurs copropriétés.

Toutes ces actions ont permis à de nombreux membres des conseils de montrer leur attachement à promouvoir le dialogue dans nos quartiers et à travailler avec leurs élus en harmonie.

Les Conseils de quartiers ont aussi étroitement travaillé avec les associations du 9^e pour participer à mieux les faire connaître et mettre en valeur leurs actions vis-à-vis des habitants, notamment lors des fêtes de quartier. Ils se sont aussi impliqués dans le budget participatif et le comité des usagers du 9^e.

Le bilan d'activité et financier que vous avez entre les mains montre ainsi leur volontarisme. Il a fait l'objet d'une réunion plénière des cinq Conseils de quartier le 20 octobre et sera présenté en Conseil d'arrondissement du 9^e arrondissement le 7 novembre.

Que toutes et tous soient remerciés, habitants tirés au sort et personnalités qualifiées, élus référents ainsi que la coordinatrice des conseils de quartier, pour leur implication et leur dévouement au service des administrés.

Jean-Pierre Plagnard

Adjoint à la Maire du 9^e en charge
du réseau associatif, de la participation
des citoyens à la vie démocratique locale,
du logement et du cadre de vie.



Delphine Bürkli

Maire du 9^e, Conseillère
régionale Paris Ile-de-France



Les Conseils de QUARTIER PARIS NEUF



Adeline Guillemain

Quartier
Pigalle - Martyrs



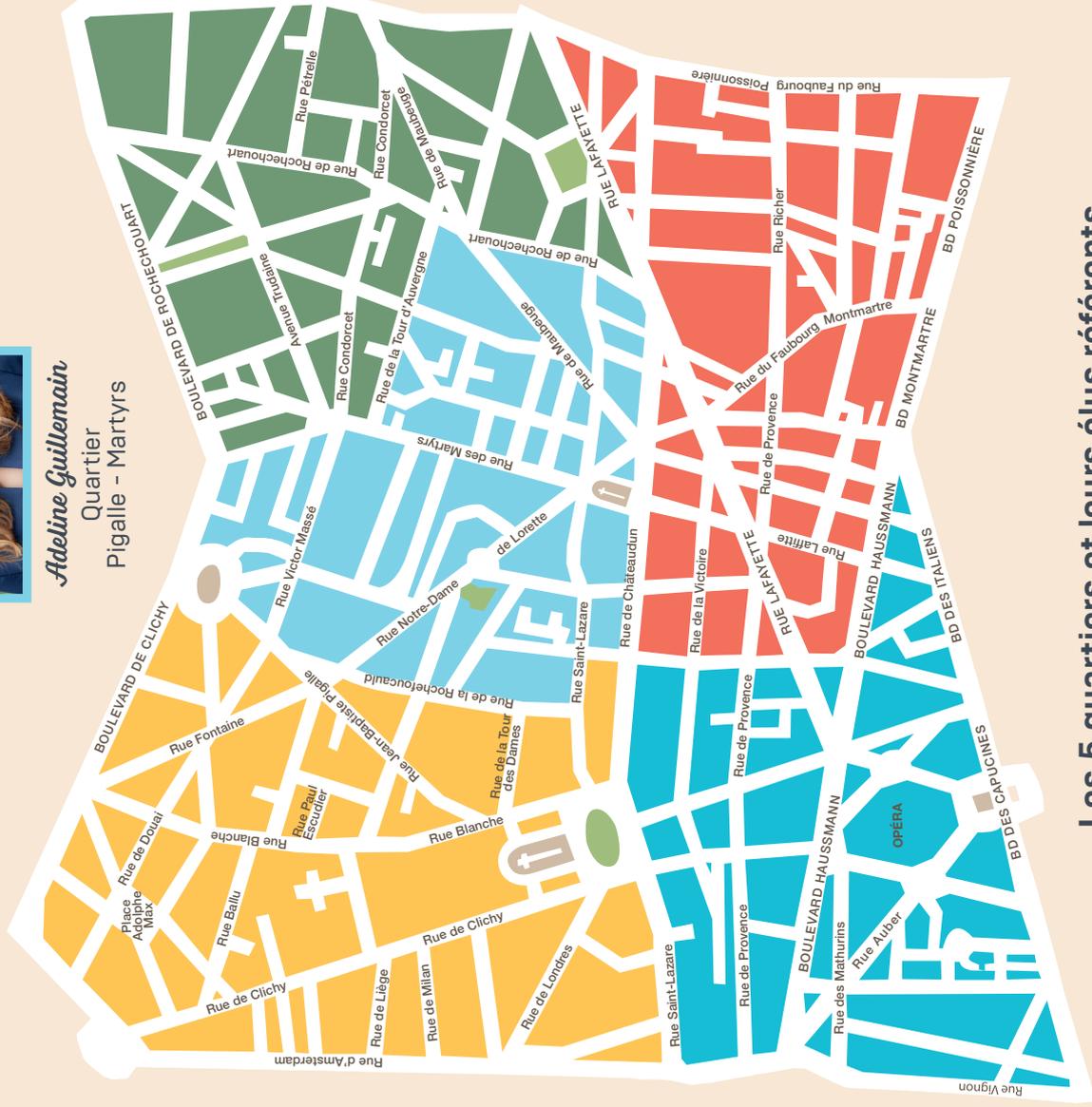
Jean-Pierre Pagnard

Quartier
Blanche - Trinité



Nicolas Courr

Quartier
Opéra - Chaussée d'Antin



Jean-Baptiste Gardes

Quartier
Anvers - Montholon



Alexis Gouciyan

Quartier
Faubourg Montmartre

Les 5 quartiers et leurs élus référents

Objet : Les conseils de quartier, créés par délibération du conseil d'arrondissement du 9^e conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, sont des acteurs essentiels pour l'exercice de la démocratie locale et constituent à ce titre, des espaces de dialogue et de concertation utiles à la vie des quartiers.

Dans ce cadre, les conseils ont vocation à :

- Participer à l'évolution et à la transformation de leur quartier notamment
 - o en **formulant des recommandations** à l'exécutif municipal qui portent sur tous les aspects de la vie du quartier
 - o par l'utilisation d'un **budget d'investissement** propre
 - o par des propositions au titre des **budgets participatifs**
 - o en veillant à la conservation des **éléments remarquables du patrimoine**
- Organiser des **réunions publiques** sur les sujets qui intéressent les habitants du quartier ou qui apportent une information sur la vie locale
- **Organiser des événements et actions de communication** pour mettre en valeur les activités des habitants, associations, commerçants et autres acteurs du quartier, ainsi que les spécificités de l'arrondissement.

L'exécutif municipal communique aux bureaux des conseils de quartier les **projets d'aménagements** prévus pour le quartier avec un délai suffisant pour que le bureau puisse l'étudier et participer avec les autres intervenants au projet, à la réflexion et à la mise en œuvre.

Le 9^e comprend **cinq conseils de quartier** dont les périmètres de compétence sont définis en annexe : Blanche-Trinité, Anvers-Montholon, Pigalle-Martyrs, Faubourg Montmartre, Opéra-Chaussée d'Antin.

La présente chartre entre en vigueur à compter de son adoption par le conseil d'arrondissement le 2 novembre 2020. Elle a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement des conseils de quartier.

TITRE 1 – COMPOSITION, DÉSIGNATION ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS

Article 1 : Les conseils de quartier sont des assemblées ouvertes à toute personne pour qui le quartier est le lieu de résidence principale ou secondaire, le lieu de travail, d'activité associative ou d'étude, ou encore le lieu de scolarisation de ses enfants.

Article 2 : Chaque conseil de quartier est animé par un bureau composé :

- du **Maire** ou de l'**élu référent** nommé en conseil d'arrondissement ;
- de **dix-huit habitants** désignés par tirage au sort parmi les candidats, dont au moins quatre âgés de 16 à 30 ans. S'il y a moins de quatre candidats âgés de moins de 30 ans, ces candidats deviendront de fait membre du bureau.
- de **neuf personnalités qualifiées désignées**, sur proposition du Maire d'arrondissement, par le conseil d'arrondissement et issues du monde associatif, économique, culturel, sportif et institutionnel œuvrant dans le 9^e ou ayant déjà accompli un mandat de membre du bureau.

Six habitants sont en outre tirés au sort et inscrits sur une **liste complémentaire**. Il sera fait appel aux membres de cette liste dès lors que le nombre de membres présents aux réunions sera insuffisant.

Les membres du bureau **absents à trois réunions consécutives** sans justification seront considérés comme démissionnaires.

Ces désignations respectent le **principe de la parité entre les femmes et les hommes**.

Le bureau d'un conseil de quartier ne peut comprendre, au maximum, que deux membres d'un même foyer.

Les membres du bureau visés aux deuxième et troisième alinéas sont désignés pour un **mandat de trois ans**.

L'élu délégué à l'animation locale, désigné par arrêté du Maire, est membre de droit, sans voix délibérative, de tous les conseils de quartier. Il est assisté dans ses fonctions par un coordinateur des conseils de quartier.

L'élu référent a un rôle de représentant de la Mairie du 9^e au sein du conseil de quartier. Il explique les positions de la mairie, ses réalisations et ses ambitions, il structure les échanges entre l'exécutif municipal et le conseil de quartier.

Article 3 : Peut être candidate au titre du collège des habitants toute personne âgée de **seize ans minimum**, pour qui le quartier est le lieu de résidence principale ou secondaire, le lieu de travail, d'activité associative ou d'étude, ou encore le lieu de scolarisation de ses enfants. Les conseillers d'arrondissement du 9^e ne peuvent pas être candidats au bureau du conseil de quartier.

La clôture du dépôt des candidatures et la désignation par tirage au sort se font **sous contrôle d'huissier**.

Nul ne peut être désigné dans plusieurs conseils de quartier.

Article 4 : Les candidats s'engagent à **représenter leur voisinage** grâce à des contacts avec les habitants et les commerçants pour recueillir leurs réflexions sur les points à l'ordre du jour des prochaines réunions du bureau du conseil de quartier.

TITRE 2 – FONCTIONNEMENT

Décisions des bureaux des conseils de quartier

Article 5 : Les bureaux des conseils de quartier se réunissent librement sur convocation de l'élu référent du conseil de quartier et du coordinateur des conseils de quartier et décident de l'ordre du jour de leurs réunions. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. Nul ne peut déléguer son vote.

Les bureaux des conseils de quartier peuvent décider d'associer à leurs travaux des personnes susceptibles de leur apporter une aide ou une expertise particulière dans le cadre d'un de leurs projets. Ils peuvent aussi convier des personnes extérieures souhaitant proposer un projet pour le quartier.

Les réunions de bureaux peuvent se tenir de façon dématérialisée, en distanciel.

Déroulement des réunions publiques

Article 6 : Chaque conseil de quartier se réunit en **séance publique au moins deux fois par an**, sauf cas de force majeure, dont une réunion commune des cinq conseils de quartier. Tous les débats sont libres et publics, dès lors que chacun s'exprime dans le respect des valeurs de la République et de ses Lois.

Les réunions publiques peuvent se tenir de façon dématérialisée, en distanciel.

L'ordre du jour des réunions publiques est fixé par le Maire d'arrondissement sur proposition du bureau du conseil de quartier.

Le Maire d'arrondissement convoque les conseils de quartier, fixe le lieu de réunion et assure la publicité des réunions **au moins dix jours avant leur date prévue**.

L'organisation des réunions prend en compte les contraintes horaires des établissements d'accueil et leur accessibilité aux personnes handicapées.

Une **réunion publique commune** à plusieurs conseils de quartier du 9^e ou à d'autres arrondissements peut être convoquée, à la demande des bureaux des conseils de quartiers, et sous réserve de l'accord des Maires d'arrondissement concernés, pour examiner un projet intéressant plusieurs quartiers.

Une fois par an, une **réunion publique de l'ensemble des bureaux des conseils de quartier** du 9^e est convoquée à l'initiative du Maire d'arrondissement dans le but d'échanger leurs expériences et présenter leurs activités.

Article 7 : L'élu référent du conseil de quartier, assisté par le coordinateur des conseils de quartier, assure le bon déroulement des débats. À ce titre, il veille au bon ordre des prises de parole des membres du bureau du conseil de quartier comme du public.

Les débats portent sur l'ordre du jour transmis par le Maire d'arrondissement et mentionné à la convocation. Toutefois, des questions touchant à l'actualité ou présentant un caractère d'urgence peuvent être évoquées au titre des questions diverses. Le bureau du conseil de quartier peut, en tant que de besoin, convier toute personne susceptible d'éclairer les débats.

Publicité

Article 8 : Une fois par an, l'élu délégué à l'animation locale établit un **bilan d'activité des conseils de quartier** en liaison avec les bureaux des conseils de quartier. Ce bilan, ainsi que les suites données aux propositions et vœux adoptés en matière notamment de sécurité, de propreté, de végétalisation et d'amélioration des équipements publics sont présentés au conseil d'arrondissement.

Le bilan est annexé au procès-verbal du conseil d'arrondissement et publié sur le site internet de la Mairie du 9^e.

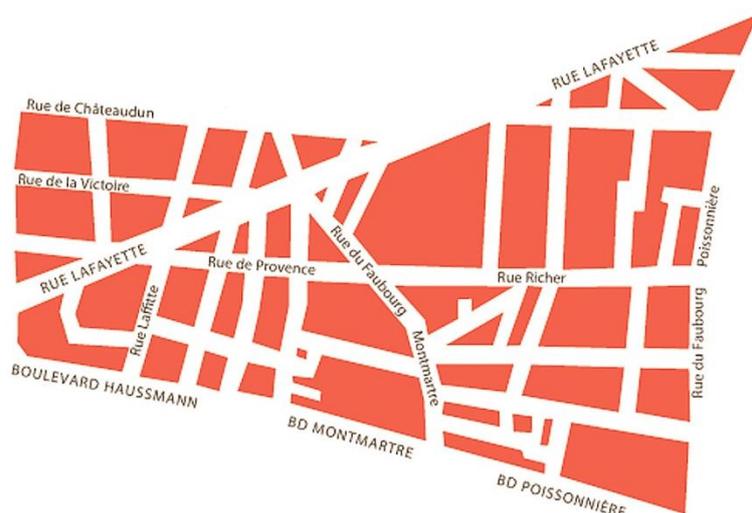
Article 9 : Les dates des réunions publiques des conseils de quartier sont affichées dans les locaux de la Mairie du 9^e et sur les panneaux d'affichage implantés dans chacun des cinq quartiers, au moins dix jours avant la tenue des réunions. Elles sont annoncées sur le site internet, via la lettre d'information de la Mairie du 9^e et, dans la mesure du possible, dans le journal municipal.

Article 10 : Une **synthèse des débats et le relevé des décisions** prises à chacune des réunions des conseils de quartier et de leur bureau sont établis par le coordinateur des conseils de quartiers dans les 15 jours qui suivent la tenue de chaque réunion. Ils sont validés par l'élu référent et transmis aux membres des conseils de quartier et au Maire de l'arrondissement. Ils sont ensuite publiés sur le site Internet de la Mairie du 9^e.

Financement

Article 11 : Les conseils de quartier sont dotés d'un budget annuel alloué par le Conseil de Paris et inscrit à l'Etat spécial de l'arrondissement. Le budget des conseils de quartier est composé d'une **dotation de fonctionnement** et d'une **dotation d'investissement** destinées aux projets locaux discutés en conseil de quartier. Les dotations d'investissement et de fonctionnement peuvent être mutualisées sur des projets communs entre plusieurs conseils de quartier. Seul le Maire d'arrondissement est ordonnateur des crédits inscrits à l'Etat spécial d'arrondissement. Si le budget d'investissement ou de fonctionnement de l'année en cours n'est pas consommé, le Maire se réserve le droit d'utiliser les reports de crédits pour des projets locaux. Le transfert des reliquats des budgets d'investissement vers les budgets de fonctionnement n'est pas autorisé.

Conseil de quartier Faubourg Montmartre



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.

Élu référent : Alexis GOVCIYAN, Conseiller de Paris en charge de la Mémoire, du monde combattant, de la médiation, des relations avec les institutions culturelles, de l'accueil des nouveaux habitants, du suivi des pactes d'amitié et de l'Europe, correspondant Défense.



Alexis GOVCIYAN

Collège des habitants

BETINA Meriem
BOURDEAUX BOUCHER Nora
COTTIN Julia
DE VILLIERS DE LA NOUE Christine
DERMAN Sarah
HAMONIAUX Laure
LEMIEUX Ariane
MARMIESSE Florence
ZIDI Paulina

DIEUZAIDE Philippe
FOLLIOU Frantz
LAMBERT Olivier
LE GREN Benjamin
LESBROS Nicolas
PIERRET Frédéric
PUJOLS Tristan
SASSON Bruno
SIDDIQUI Taha

Liste complémentaire

FRANÇOIS-DAINVILLE Marie-Tiphaine
LA FRAGETTE Thierry
LOEB Philippe
ULMANN Pauline
VIALLE Laetitia

Collège des Personnalités Qualifiées

Association des parents d'élèves de l'école maternelle rue Buffault : DURAND Thierry.
Foyer du centre d'action sociale protestant pour femmes isolées avec enfants, cité Trévisse : TATY Athalie.
Maison Départementale des Personnes Handicapées de Paris : RAI Sabrina.
Association Vivre Paris 9e : DELAPIERRE Adrien.
Productrice et photographe : ETCHEGOYEN Marie.
Membre sortant du bureau du conseil de quartier : LELIÈVRE Jacqueline.
Restaurateur rue de Trévisse : COLLOMBET Christophe.
Avocat spécialisé en protection du patrimoine : LE DORÉ Adrien.
Responsable d'une agence de garde d'enfants rue Riboutté : LEDRAN Tatiana.

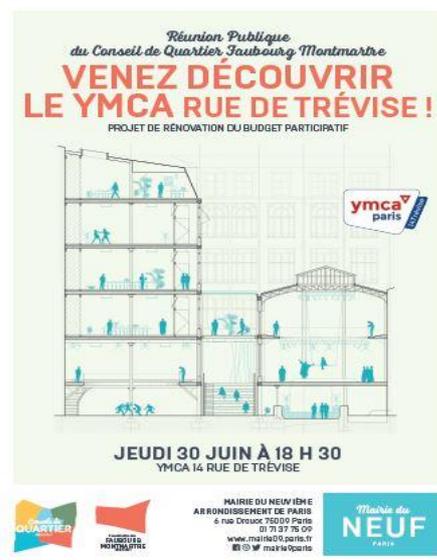
Membre du comité des usagers

DELAPIERRE Adrien

II/ RÉUNIONS

1) Réunion publique

Afin de faire découvrir aux habitants le projet d'envergure de rénovation du YMCA, les membres du conseil de quartier ont organisé une réunion publique le jeudi 30 juin. L'équipe du YMCA, Sylvie Manac'h directrice générale YMCA Paris et Christelle Bertho architecte et collaboratrice du YMCA ont détaillé le projet ambitieux de rénovation des locaux. C'est ce projet qu'à ensuite soutenu le Conseil de quartier et qui est lauréat du Budget Participatif 2023 (après le vote de septembre 2022).



2) Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni neuf fois dans l'année, en distanciel, mais aussi en présentiel à la Mairie du 9^e. En moyenne, onze personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- Le Budget participatif du Neuf et particulièrement le projet du YMCA
- La création d'un marché alimentaire rue Sainte Cécile et la demande d'un vœu présenté en Conseil d'arrondissement et présenté au Conseil de Paris
- La révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris (PLU)
- Le comité des usagers du 9^e
- Les terrasses éphémères sur l'espace public
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du Conseil de quartier
- La propreté
- Les actions des autres Conseils de quartier
- La sécurité dans l'arrondissement avec la rencontre avec le commissaire du 9^e et la cheffe de la division de la police municipale
- Les actions de l'association « Aux captifs la Libération » avec la participation de Louise de Carrère la responsable de l'antenne Ste Rita et Bakhita
- Les outils de communication utilisés par les membres (flyers, groupe Whatsapp, etc.).

III/ RÉALISATIONS

1) Fête de quartier et vide-grenier du 26 juin

Après plusieurs mois passés sans avoir pu organiser, pour des raisons sanitaires, d'événement festif, le Conseil de Quartier Faubourg Montmartre a choisi d'organiser une fête de quartier et un vide-grenier dans les rues Bleue et Cité de Trévis. Les conseillers de quartier ont confié l'organisation de la partie vide-grenier à la Croix Rouge française qui était bénéficiaire des recettes de la location des stands.

De nombreuses animations situées au niveau de la fontaine de la cité de Trévis étaient offertes au public tout au long de la journée : jeux géants en bois à destination des enfants, atelier fresque collaborative, stand de maquillage et animations encadrées par la Croix rouge (jeu de l'oie, gestes qui sauvent, etc.). Afin de promouvoir les commerçants du quartier, la boulangerie Quignon ainsi que le restaurant Pirojki bar situés rue Richer étaient présents pour la partie restauration. Une dégustation de mets préparés par les femmes du



centre d'accueil Trévis était offert aux habitants par le conseil de quartier. Les dons faits par les habitants ont permis de récoltés 1 000 € qui serviront à offrir aux résidentes du foyer une sortie à la mer.



IV/ BUDGET

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé **2 508, 45 €** de son budget pour l'organisation de la fête de quartier. Le conseil de quartier a souhaité attribuer le reliquat de son budget (**797, 55 €**) à l'association « Entourage » qui travaille auprès des personnes à la rue.

2) Budget d'investissement

Le bureau a financé l'achat de jeux en bois pour les écoles Buffault et Victoire (**646, 71 €**) et a financé (à hauteur de **1 000 €**) la traversée des pays scandinaves à vélo de Maxime Puès, habitant du 9^e (au profit de l'ARSLA, association venant en aide aux malades). Les conseillers de quartier ont aussi financé l'achat d'étagères sur roulettes (**4 317, 36 €**) pour la bibliothèque Drouot pour proposer des animations plus diversifiées ainsi que l'achat de transat pour les futurs événements (**1 994, 93 €**).

Dotation			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dotation 2021	3 306 €		8 264 €
Dépenses			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Ludomonde (jeux en bois)	516 €	Jeux en bois	646, 71 €
Stand maquillage	400 €	Matériel pour voyage	1 000 €
Animation musicale	250 €	Bibliothèque Drouot	4 317, 36 €
Jazzy cool	600 €	Banderole	305 €
Fresque collaborative (matériel)	212, 45 €	Transats	1 994,93 €
Prestation de restauration (CASP)	530 €		
Entourage	797, 55 €		
TOTAL dépenses	3 306 €	TOTAL dépenses	8 264 €
Reste disponible	0 €		0 €

3) Budget participatif

Dans le cadre de la cadre du budget participatif 2022, le Conseil de quartier Faubourg Montmartre s'est fortement mobilisé pour faire connaître le projet intitulé « **Rénovation de la maison pour tous YMCA** » visant restaurer les locaux du YMCA, pour un coût estimé à **500 000 €**.

Ce projet a été soumis au vote des habitants en septembre 2022 et déclaré lauréat en octobre. Il sera mis en œuvre à partir de 2023.

V/ PROJETS 2023

- Suivi du projet de création d'un marché alimentaire de week-end rue Sainte-Cécile
- Organisation d'une fête de quartier
- Organisation d'une réunion publique sur le thème de la solidarité (comment changer le regard porté sur les personnes à la rue)
- Suivi du projet de rénovation des locaux du YMCA.
- Suivi du réaménagement de la rue de Trévise
- Suivi des travaux de création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur chaussée rue La Fayette

Conseil de quartier Blanche-Trinité



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.

Élu référent : Jean-Pierre Plagnard, Adjoint au Maire en charge du réseau associatif, de la participation des citoyens à la vie démocratique locale, du logement et du cadre de vie.



Jean-Pierre Plagnard

Collège des habitants

POIRIEE Katharina
CHAIM Alanis
HODEBOURG Christelle
KOLB Michèle
CHRZAVZEZ Valérie
CHASSAING-CUVILLIER Brigitte
FERRIERE Bénédicte
KOPP Bénédicte
GROSBETY-KITABDJIAN Catherine

COURGEY Florian
DUPONT Arnaud
ALEXANDRE Guillaume
ATTIA Hilaci
MOLINARI Vincent
BOURQUIN Olivier
BOURGOIS Mathieu
DEBAERE Damien
MOREAU CHEVROLET Philippe

Liste complémentaire

BOIT-BLANC Marie
BONNAMOUR Victoria
PERRAUDIN Raphaëlle - Laure
MASCHMANN Nils
MOUNISSAMY Vadivelu
QUEFFELEC Didier

Collège des Personnalités Qualifiées

Intendant de l'église de la Trinité : LESIEUR Eric.
Association Mosaïques 9 : MORNET Joël, Président.
Association de défense des riverains « DRIX »: BOILEAU DESCAMPS Olivier, Président.
Association des parents d'élèves FCPE du collège Condorcet: FITZI-DELAYE Isabelle, Présidente.
Association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire rue Blanche : BAVIÈRE Nathalie.
Représentant élu des parents de l'école 10 rue Clichy : CHEMLI Jérôme.
Membre sortant du bureau du conseil de quartier : BLANCHETON Emma.
Association des Amis et Riverains de la Place Adolphe Max (ARAPAM): COQUEREAU Béatrice.
Gérant de la Biocoop Alma-Trinité: GIMELLI Marc.

Membre du comité des usagers
GROSBETY-KITABDJIAN Catherine

II/ RÉUNIONS

Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni neuf fois au centre d'animation Jacques Bravo, au CLJT et à la Mairie du 9^e. En moyenne, sept personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- Les questions relatives à la propreté
- Les terrasses éphémères sur l'espace public
- Le comité des usagers du 9^e
- La révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris (PLU)
- L'utilisation du budget du conseil de quartier
- La visibilité du conseil de quartier et la communication autour des actions et des événements mis en place
- Le Budget participatif du Neuf
- La démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Opéra-Chaussée d'Antin et Blanche-Trinité
- Les aménagements des rues Mogador et de Clichy
- L'organisation de la fête de quartier
- La sécurité dans l'arrondissement avec la rencontre avec le commissaire du 9^e et la cheffe de la division de la police municipale

III/ RÉALISATIONS

1) Fête de quartier et vide-grenier du 3 juillet

Après plusieurs mois passés sans avoir pu organiser, pour des raisons sanitaires, d'événement festif, le Conseil de Quartier Blanche-Trinité a choisi d'organiser une fête de quartier et un vide-grenier dans les rues Blanche, de la Tour des Dames et Trinité. Les conseillers de quartier ont confié l'organisation de la partie vide-grenier à l'association Aurore-Siloé qui était bénéficiaire des recettes de la location des stands.

De nombreuses animations, notamment des jeux en bois, situées au niveau de la rue de la Trinité, étaient offertes au public tout au long de la journée. La caserne des pompiers de la rue





Blanche ouverte au public pour l'occasion proposait « montée d'échelle », « ateliers gestes qui sauvent » et découverte du matériel d'intervention. Le centre Bravo a accueilli les artistes Jim Bauer et Adélys pour un concert exceptionnel. La paroisse de l'Église de la Trinité proposait en stand de barbe à papa et de café. Les acteurs associatifs locaux étaient aussi présents : Mosaïques9, Aux captifs la Libération, AMAP Les cagettes de la Fayette.

Journées Européennes du Patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre, et à l'initiative d'un membre du conseil de quartier, des artisans d'art du 9^e exposaient leur savoir-faire et proposait aux habitants des ateliers dans les salons Aguado de la Mairie du 9^e.



Inauguration de la plaque en hommage à Eugène Boudin

À l'initiative du conseil de quartier et de l'association ARAPAM, le dévoilement de la plaque située au 11 place Adolphe Max en hommage à Eugène Boudin, peintre, précurseur de l'impressionnisme, a été réalisée le lundi 27 juin en présence de la Maire du 9^e.

IV/ BUDGETS

1) Budget de fonctionnement

Le conseil de quartier a utilisé **1 300 €** de son budget pour l'organisation de la fête de quartier.

2) Budget d'investissement

Le bureau a financé l'achat de jeux en bois pour les écoles Chaptal, Bruxelles et Clichy (**2 040, 65 €**), ainsi que la piscine à livres de la bibliothèque Louise Walsler-Gaillard (**546, 84 €**) et a investi dans l'achat d'une banderole réutilisable pour annoncer ses événements (**240, 34 €**).

Dotation			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Dotation 2021	3 306 €	8 264 €	
Dépenses			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Prestation du jazz band Jazzy cool	500 €	Achat d'une banderole	240, 34 €
Gratification chèques cadeaux	800 €	Piscine à livres	546, 84 €
		Jeux en bois	2 040, 65 €
TOTAL dépenses	1 300 €		2 827, 83 €
Reste disponible	2 006 €		5 436, 17 €

Le budget du conseil de quartier sera définitivement entériné lors de la prochaine réunion du bureau qui se tiendra le 8 novembre.

V/ PROJETS 2022

- Suivre l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier ».
- Organiser une réunion publique sur le thème des éco-gestes
- Déposer un projet dans le cadre de la campagne du budget participatif 2023-2024
- Suivre l'avancée des aménagements des rues Mogador et de Clichy.
- Organiser une fête de quartier.
- Participer au côté de la Mairie du 9^e à la création d'un marché alimentaire bio découvert le week-end autour de l'église de la Sainte Trinité.

Conseil de quartier Pigalle-Martyrs



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.

Élue référente : Adeline Guillemain, Adjointe au Maire en charge du sport et de la sécurité du quotidien.



Adeline Guillemain

Collège des habitants

CHATAIGNER Anaïs
BERTRAND Renée
CHARBEY Laurence
ALDUY Amélie
BEN SADOON Florence
AMCHIN OLLIVIER Claire
AGAESSE Kristell
JACQUET Elodie
JACQUET ELANKRY Marion

LEVEXIER Baptiste
TOUBIANA Maxence
ATTIA David
STEINBRUNNER Daniel
POULET Julien
CHILO Paul-Henri
CHOUAOUA Mathieu Larbi
DA COSTA Angelo
VAL Georges

Liste complémentaire

RIEGERT Aurélie
VARILLON Sophie
RIVET Christine
STALLA Alain
MONMONT Marc-Antoine
BOURAHY Driss

Collège des Personnalités Qualifiées

Association Aurore – Club de Prévention Siloé : GUERBAA Nejib, chef d'équipe.
Association 9e Histoire : PUYOOU Anick, Administratrice.
Fleuriste rue Notre-Dame de Lorette : PROFIT Aline.
Historien et guide conférencier : GÜET Michel.
Architecte, membre sortant du bureau du conseil de quartier : LOTT Matthieu.
Membre de la Légion d'Honneur, présidente d'un conseil syndical : JACQUEMIN Jacqueline.
Solidarités Nouvelles du Logement (SNL), juriste : d'AUDIFFRET Hélène.
Comité inter-quartiers sur la transition écologique : CONWAY Laurel.
Membre sortant du Conseil de quartier : MEDORI Marc.

Membre du comité des usagers

BERTRAND Renée

II/ RÉUNIONS



1) Réunions publiques

Conférence sur le 6^e rapport du GIEC

Afin de sensibiliser les habitants aux questions actuelles du réchauffement climatique, le conseil de quartier Pigalle-Martyrs a souhaité organiser une réunion publique autour du 6^e rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Corentin Gentil et Esther Loiseleur, étudiants à l'ENS et jeunes ambassadeurs pour le climat, ont décrypté pour le public les trois derniers volets sortis cette année. Cette réunion s'est tenue le jeudi 13 octobre à l'école élémentaire 5 Milton.

Transition énergétique et copropriété : comment agir efficacement ?

Le conseil de quartier a souhaité organiser une réunion publique sur les outils et les aides gouvernementales mises à la disposition des copropriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétiques. Cette réunion se tiendra le lundi 14 novembre dans la chapelle de la cité scolaire Decour.

2) Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni neuf fois, en distanciel, à la Maison de la Vie Associative et des citoyens et à la Mairie du 9^e. En moyenne, neuf personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- Les évènements et notamment le Charivari
- La révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris (PLU)
- L'utilisation des budgets de fonctionnement et d'investissement
- Le Budget participatif du Neuf
- Le comité des usagers du 9^e
- Les actions des comités inter-quartiers
- Les terrasses éphémères sur l'espace public
- Les questions de propreté avec notamment la participation de l'agent de la Direction de la Propreté et de l'Eau et responsable propreté pour le quartier
- Le dossier de restauration des anciennes peintures de la rue des Martyrs
- La sécurité dans l'arrondissement avec la rencontre avec le commissaire du 9^e et la cheffe de la division de la police municipale

III/ RÉALISATIONS

1) Animations du quartier

Charivari



Fondation Dosne-Thiers.

Après avoir fêté le caricaturiste Gavarni (2016), la mode et la gastronomie du XIX^e (2017), les petits métiers disparus (2018) puis le bicentenaire de la naissance de Jacques Offenbach (2019), le Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs a choisi, pour sa 5^e édition du « Charivari », le thème de la « Nouvelle Athènes ».

Cette nouvelle édition s'est concentrée Place St Georges avec la participation de l'association de danses historiques « Carnet de bals ». Des concerts, une exposition et une conférence étaient notamment offerts au public à la

Conférence sur le Père Tanguy

Le jeudi 11 mai, une conférence sur le Père Tanguy, ami des peintres et précurseur dans le développement de l'impressionnisme, animée par Pierre Morin, biographe et arrière petit neveu de Julien Tanguy s'est déroulée en salle du conseil.



Organisation de balades découvertes du quartier



Guidées par Michel Güet, membre du bureau et guide du patrimoine du 9^e, ces visites retracent l'histoire et le patrimoine architectural et culturel du quartier, mettant à l'honneur les peintres, musiciens, écrivains et autres artistes qui ont vécu dans le quartier. Cette année plusieurs balades étaient offertes aux habitants :

- À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, des visites ont mis à l'honneur « les femmes connues et méconnues » du 9^e ;

- Lors de la fête du conseil de quartier

Anvers-Montholon du 8 octobre, les visiteurs ont pu en savoir plus sur les alentours du square d'Anvers-Jean-Claude Carrière.

Pour chaque balade, des livrets écrits par Michel Güet et mis en page par la Mairie ont été offerts aux participants.

IV/ BUDGET

1) Budget de fonctionnement

Le budget consacré au Charivari s'est élevé à **1 041, 50 euros**.

2) Budget d'investissement

Le conseil de quartier a souhaité investir dans la fabrication et la pose d'un panneau explicatif de la fresque (rue des Martyrs) du cirque Medrano (**895, 07 €**) et a souhaité consacrer l'intégralité du reliquat (**7 368,93 €**) dans le projet de restauration des peintures de la rue des Martyrs.

Fresque "LE CIRQUE DE LA FRATERNITÉ"

Imaginée et réalisée en 2019 par les artistes Audrey Feuillet et Oscilia Glé avec les membres du Conseil Municipal des Enfants du 9^e et le soutien de la Mairie du 9^e arrondissement de Paris en accord avec le conseil syndical de la résidence privée "Le Bouglione".

C'est en 1873 qu'est créé à cette adresse, le cirque Fernando.

En 1875, une rotonde en pierres de 2 000 places y est aménagée par l'architecte Gustave Gridaine. Devenu cirque Medrano en 1897, puis de Montmartre en 1963, il est alors dirigé par Joseph Bouglione. Les spectacles qui s'y tenaient alors ont inspiré de nombreux peintres comme Degas, Renoir, Toulouse-Lautrec, Seurat.

Les grandes vedettes comiques et burlesques comme les Fratellini, Buster Keaton, Fernand Raynaud et Achille Zavatta, mais également les artistes Django Reinhardt et Charles Trenet, s'y produisirent. Le Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine connut ici deux grands succès en 1967 et 1968, avant la destruction du cirque en 1973.



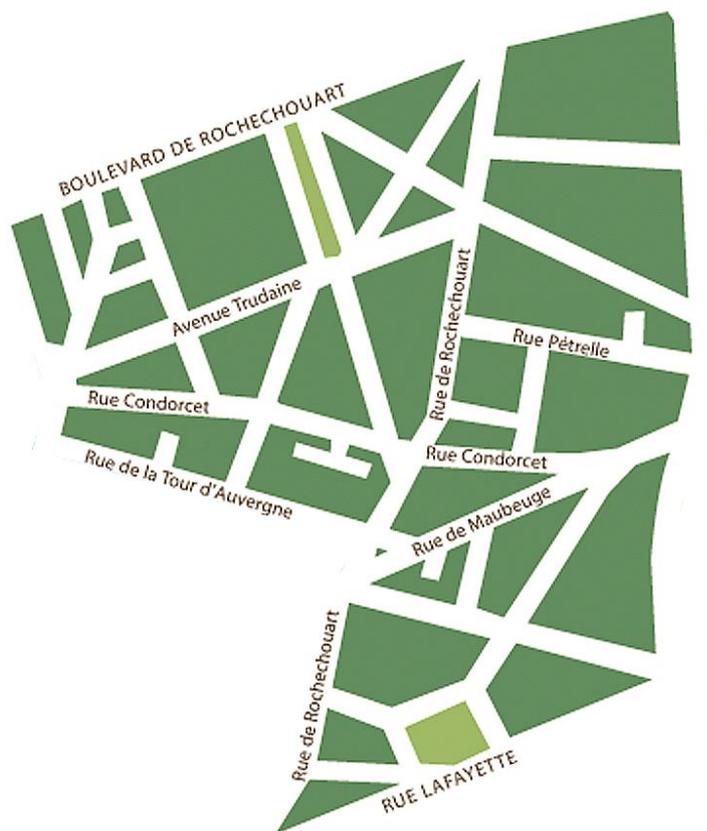
Dotation			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Dotation 2021	3 306 €	8 264 €	
Dépenses			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Frais liés au piano (Transport + accord piano)	480 €	Panneau fresque cirque Medrano (fabrication + pose)	895,07 €
Impression	22 €	Restauration des peintures de la rue des Martyrs	7 368,93 €
Surveillance fondation Dosne-Thiers	339,50 €		
Buffet boulangerie Cyprien	200 €		
TOTAL dépenses	1 041,50 €		8 264 €
Reste disponible	2 264,50 €		0 €

Le budget du conseil de quartier sera définitivement entériné lors de la prochaine réunion du bureau qui se tiendra le 15 novembre.

V/ PROJETS 2022

- Organisation d'une nouvelle fête de quartier
- Suivi du projet de mise en protection des anciennes publicités peintes rue Hippolyte Lebas en cours co-financée par la Mairie du 9^e, les Conseils de quartier, la DRAC, le Conseil régional d'Ile-de-France et le partenaire privé Bénédicte. Soutien à l'association « Faîtes le Neuf », maître d'œuvre dans sa recherche de fonds pour financer la restauration à proprement dit (200 000 € nécessaire).
- Suivi du réaménagement de la place Pigalle par la Mairie du 9^e

Conseil de quartier Anvers-Montholon



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.

Élu référent : Jean-Baptiste Gardes, Adjoint au Maire en charge de la propreté, de la réduction et de la valorisation des déchets, du soutien au commerce de proximité, des PME et de l'emploi.



Jean-Baptiste Gardes

Collège des habitants

BACCON Agathe
CUMUR Pera
VALJEAN Sophie
LACROUX Yannick
HAMDANE Asma
MOREAU Caroline
FONTAINE Margot
MAZUREK Lidia
HADDAD Catherine

GUIDAT Florian
ARNAUD Maxime
CHAMBET Grégory
CAVILLON Pierre
DIERICKX Aurélien
FAVIER William
FENEUX Jean-François
CADEI ROSSI Damien
FRANCHITTO Romain

Liste complémentaire

BLETON Béatrice
BAUDART Anne
FERRET BARYLA Christiane
KOUROUMA Mory
HENNEBELLE Paul
LALLOUET Maurice

Collège des Personnalités Qualifiées

Association Faites le Neuf : SAULNIER D'ANCHALD Olivier, Président.
Association des parents d'élèves de l'école maternelle 68 rue Rochechouart : DJOUDI Marie
Centre d'animation Valeyre : DEROUIN Alexandra, Directrice.
Association des parents d'élèves des écoles maternelle 22 Rochechouart et élémentaire rue Turgot, metteur scène, membre sortant : GUAIS Alexandre
Membre sortant du bureau du conseil de quartier : LAMALLE Lionel
AMAP « les cagettes Lafayette », entraîneuse de volley : LEMPEREUR Marianne.
Association « Accueil des Villes de France » : LHOMME Annie.
Restaurateur avenue Trudaine : LEMAIRE Arthur.
BPI France : HIRIDJEE PASCHALIDIS Angela, en charge des relations publiques.

Membre du comité des usagers

GUIDAT Florian

II/RÉUNIONS

1) Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni neuf fois, en distanciel, à la Mairie du 9^e, au centre d'animation Valeyre et au café solidaire « Tout autre chose ». En moyenne, huit personnes ont participé à ces réunions.

Les sujets principaux abordés lors de ces réunions sont :

- Le comité des usagers du 9^e
- Le budget participatif du Neuf et particulièrement le projet de modernisation des espaces du conservatoire Nadia et Lili Boulanger
- Les budgets d'investissement et de fonctionnement du conseil de quartier
- L'organisation de la Fête de quartier du 8 octobre
- La révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris (PLU)
- La propreté avec notamment l'intervention de l'agent de la Direction de la Propreté et de l'Eau et responsable propreté du quartier
- Les terrasses éphémères sur l'espace public
- La réflexion autour des outils de communication
- La sécurité dans l'arrondissement avec la rencontre avec le commissaire du 9^e.

III/ RÉALISATIONS

1) Animations du quartier



Fête du quartier du 8 octobre

Après plusieurs mois passés sans avoir pu organiser, pour des raisons sanitaires, d'événement festif, le Conseil de Quartier Anvers-Montholon a choisi d'organiser une fête de quartier au square d'Anvers-Jean-Claude Carrière.

De nombreuses animations situées dans le square autour du tri des déchets (loto du tri, basket du tri, etc.), création d'instruments de musiques à l'aide de déchets, intermède musical par les élèves du Conservatoire

Boullanger étaient offertes aux habitants. De plus, le café solidaire « Tout autre Chose » proposait des desserts et des boissons chaudes. De plus, des balades animées par Michel Güet pour faire découvrir les alentours du square et des visites des ateliers des artisans d'art étaient proposées au public.

IV/ BUDGET

1) Budget participatif

Dans le cadre du budget participatif 2022, le Conseil de quartier Anvers-Montholon a déposé le projet intitulé « **Améliorer le confort des usagers du Conservatoire Nadia et Lili Boulanger** » visant à aménager la terrasse supérieure, d'améliorer le confort dans les salles de cour en installant des stores pare-soleil extérieurs et de sécuriser les abords en posant des barrières Croix de Saint André, pour un coût estimé à **320 000 €**.

Ce projet a été soumis au vote des habitants en septembre 2022 mais n'a pas été lauréat.

2) Budget de fonctionnement

Le budget consacré à la fête de quartier s'est élevé à **1 080, 95 euros**.

3) Budget d'investissement

Le bureau a consacré **6 960 €** de son budget dans l'achat de meubles de la designer Flora Koel. Ce mobilier a été fabriqué grâce à la réutilisation des bulletins de vote des élections présidentielles et législatives de 2022 collectés dans le 9^e.



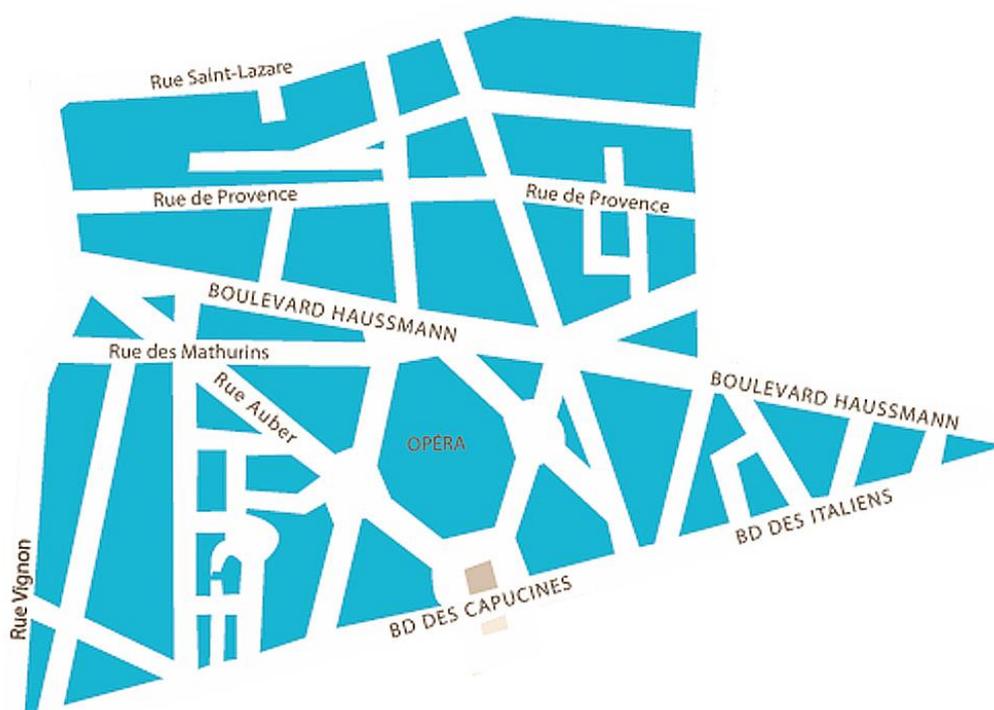
Dotation			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Dotation 2021	3 306,00 €	8 264,00 €	
Dépenses			
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	
Matériel de dessin	40 €	Meubles de Flora Koel	6 960 €
Tout autre chose (boissons)	500 €	Banderole réutilisable	302, 28 €
Talacatak	540, 95 €		
TOTAL dépenses	1 080, 95 €	7 271, 28 €	
Reste disponible	2 225, 05 €	992, 72 €	

Le budget du conseil de quartier sera définitivement entériné lors de la prochaine réunion du bureau qui se tiendra le 3 novembre.

V/ PROJETS 2022

- Organiser une Fête de quartier
- Organiser un ou plusieurs vide-greniers
- Représenter le projet du conservatoire Nadia et Lili Boulanger pour la campagne du Budget participatif 2023-2024
- Finaliser le travail entamé autour des outils de communication

Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin



I/ COMPOSITION

Les membres des bureaux de tous les conseils de quartier du 9^e ont été désignés par le Conseil du 9^e arrondissement ou tirés au sort en novembre 2020 après un large appel à candidature lancé par la Mairie du 9^e, pour un mandat de 3 ans.

Élu référent : Nicolas COUR, Conseiller d'arrondissement délégué en charge des relations avec les acteurs du spectacle vivant, de la musique, du cinéma et du patrimoine.



Nicolas COUR

Collège des habitants

AZOULAY Marlène
BOUILLER Charlotte
CHALABREYSSE Laurène
CLERC Diana
COOCHE Irene
JAGIELSKI Carine
JOVANOVSKA Sanja
LE MASSON Armance
MCLEOD TABOUIE Louise

ALCOUFFE Jean-Pierre
AZOULAY Allan
BOULANGER André-Max
CLERC Hervé
DA SILVA Benjamin
DA SILVA Fernando
DE SAUGERE Alexis
MARCHI Jean François
PORTE Jean-Pierre

Liste complémentaire

DEMELLIER Sabine
DUCLOS Line
POTHIER Jacques

Collège des Personnalités Qualifiées

Comité Haussmann : PAYET Hugues.
Association des commerçants Chaussée d'Antin : VERRET Stéphanie, Présidente.
Associations des commerçants de la rue de Caumartin : LHUSSIER Joséphine, Présidente.
Coiffeur rue Godot de Mauroy : DELACOURT Cédric.
Membre sortant du bureau du conseil de quartier : GUISELIN Marc.
Membre sortant du bureau du conseil de quartier : MALZAC Ariane.
Restaurateur, rue Joubert : BOURGEOT Stéphane.
Pharmacien, place de la Trinité : BADIOU Sébastien.

Membre du comité des usagers

GUISELIN Marc

II/ RÉUNIONS

1) Réunions de bureau

Le bureau s'est réuni sept fois dans l'année, en distanciel et à la Mairie du 9^e.
En moyenne, huit personnes ont participé à ces réunions.

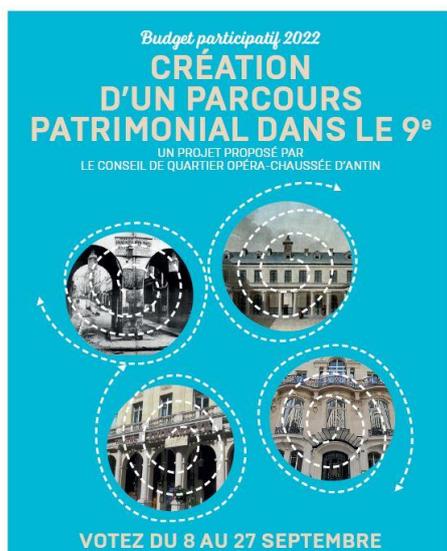
Les sujets principaux abordés lors de ces réunions ont été :

- Le Budget participatif du Neuf et particulièrement le projet de parcours patrimonial
- La révision du Plan Local d'Urbanisme de Paris (PLU)
- La démarche « Embellir votre quartier » pour les quartiers Blanche-Trinité et Opéra-Chaussée d'Antin
- Le comité des usagers du 9^e
- Les terrasses éphémères sur l'espace public
- L'utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement du conseil
- La propreté
- Les événements à organiser (marché aux fleurs et/ou marché des producteurs)
- Les actions des autres Conseils de quartier
- La circulation dans le quartier
- Les travaux de végétalisation et de piétonisation de la rue Mogador
- La sécurité dans l'arrondissement avec la rencontre avec le commissaire du 9^e

III/ ANIMATION DU QUARTIER

Le projet de « Marché de producteurs » éphémère imaginé rue de la Chaussée d'Antin s'est avéré trop complexe à monter et n'a pas pu être concrétisé. Les membres réfléchissent dès à présent à ce qu'ils pourraient organiser en 2023.

IV/ BUDGETS



1) Budget participatif

Dans le cadre du budget participatif 2022, le Conseil de quartier Opéra-Chaussée d'Antin a déposé le projet intitulé « **Créer un parcours patrimonial à l'aide de QR code** » visant à mettre en place un circuit d'information de manière à valoriser l'histoire de ces lieux parisiens emblématiques, et recréer une dynamique de visite et économique du quartier à l'aide de plaque à QR codes, pour un coût estimé à **50 000 €**.

Ce projet a été soumis au vote des habitants en septembre 2022 mais n'a pas été lauréat. Il pourrait être expérimenté à l'aide du budget d'investissement du conseil de quartier.

2) Budget de fonctionnement

Le bureau n'a pas utilisé son budget de fonctionnement en 2022.

3) Budget d'investissement

Le bureau n'a pas utilisé son budget d'investissement en 2022.

Dotation		
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dotation 2021	3 306 €	8 264 €
Dépenses		
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
		-
TOTAL dépenses	0 €	0 €
Reste disponible	3 306 €	8 264 €

Le budget du conseil de quartier sera définitivement entériné lors de la prochaine réunion du bureau qui se tiendra le 30 novembre.

V/ PROJETS 2022

- Suivre l'avancée des travaux réalisés dans le cadre de la démarche « Embellir votre quartier »
- Suivre l'avancée des aménagements des rues Mogador et de Clichy
- La concrétisation du projet de parcours patrimonial et l'identification des sites notables
- Organisation d'un évènement festif



**MAIRIE DU NEUVIÈME
ARRONDISSEMENT DE PARIS**

6 rue Drouot 75009 Paris - 01 71 37 75 09

www.mairie9.paris.fr

   [mairie9paris](#)